

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2014

Numéro de version 88

Révision: 01.09.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: **PROTECTON® COCKPIT SPRAY MAT 400 ML**
- Code du produit: SER360
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Emploi de la substance / de la préparation Protection de surface
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:
MOTIP DUPLI B.V.
Wolframweg 2
NL- 8471 XC Wolvega
Pays-Bas
Tel: +31 (0)561 694400
Fax: +31 (0)561 694411
e-mail info@nl.motipdupli.com
- Service chargé des renseignements: QHSE Department
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+31 629058130 (24 h/d, 7 d/wk)

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

SECTION 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



F+; Extrêmement inflammable

R12: Extrêmement inflammable.



N; Dangereux pour l'environnement

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2014

Numéro de version 88

Révision: 01.09.2014

Nom du produit: PROTECTON® COCKPIT SPRAY MAT 400 ML

(suite de la page 1)

R51/53: *Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.*

R66-67: *L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.*

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

Attention! Récipient sous pression.

A des effets narcotisants.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**

· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07 GHS09

· **Mention d'avertissement Danger**

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

pentane

propane-2-ol

· **Mentions de danger**

H222-H229 *Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.*

H319 *Provoque une sévère irritation des yeux.*

H336 *Peut provoquer somnolence ou vertiges.*

H411 *Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*

· **Conseils de prudence**

P102 *Tenir hors de portée des enfants.*

P260 *Ne pas respirer les aérosols.*

P210 *Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.*

P251 *Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.*

P211 *Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.*

P410+P412 *Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.*

P501 *Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.*

· **Indications complémentaires:**

EUH066 *L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.*

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2014

Numéro de version 88

Révision: 01.09.2014

Nom du produit: **PROTECTON® COCKPIT SPRAY MAT 400 ML**

(suite de la page 2)

· Composants dangereux:		
CAS: 109-66-0 EINECS: 203-692-4 Numéro index: 601-006-00-1 Reg.nr.: 01-2119459286-30-xxxx	pentane  Xn R65  F+ R12  N R51/53 R66-67 -----  Flam. Liq. 2, H225  Asp. Tox. 1, H304  Aquatic Chronic 2, H411  STOT SE 3, H336	25-50%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Numéro index: 601-003-00-5 Reg.nr.: 01-2119486944-21-xxxx	propane  F+ R12 -----  Flam. Gas 1, H220 Press. Gas, H280	12,5-20%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119474691-32-xxxx	butane  F+ R12 -----  Flam. Gas 1, H220 Press. Gas, H280	10-12,5%
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Numéro index: 603-117-00-0 Reg.nr.: 01-2119457558-25-xxxx	propane-2-ol  Xi R36  F R11 R67 -----  Flam. Liq. 2, H225  Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	10-12,5%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119485395-27-xxxx	isobutane  F+ R12 -----  Flam. Gas 1, H220 Press. Gas, H280	10-12,5%
CAS: 64742-48-9 Numéro CE: 918-481-9 Numéro index: 649-327-00-6 Reg.nr.: 01-2119457273-39-xxxx	naphta lourd (pétrole), hydrotraité (< 0,1 % benzol CAS nr. 71-43-2)  Xn R65 R66 -----  Asp. Tox. 1, H304	5-10%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.· **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· **Moyens d'extinction:**CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2014

Numéro de version 88

Révision: 01.09.2014

Nom du produit: PROTECTON® COCKPIT SPRAY MAT 400 ML

(suite de la page 3)

- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Stocker dans un endroit frais.
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

109-66-0 pentane

VME Valeur à long terme: 3000 mg/m³, 1000 ppm

106-97-8 butane

VME Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

67-63-0 propane-2-ol

VME Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2014

Numéro de version 88

Révision: 01.09.2014

Nom du produit: PROTECTON® COCKPIT SPRAY MAT 400 ML

(suite de la page 4)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition
Équipement de protection individuel:
Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des mains:

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants: Pas nécessaire.

Temps de pénétration du matériau des gants: Pas nécessaire.

Protection des yeux: Pas nécessaire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Indications générales.
Aspect:
Forme:

Aérosol

Couleur:

Selon désignation produit

Odeur:

Caractéristique

Seuil olfactif:

Non déterminé.

valeur du pH:

Non déterminé.

Changement d'état
Point de fusion:

Non déterminé.

Point d'ébullition:

Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

Point d'éclair

< 0 °C

Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

Inflammabilité (solide, gazeux):

Non applicable.

Température d'inflammation:

240 °C

Température de décomposition:

Non déterminé.

Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

Limites d'explosion:
Inférieure:

1,4 Vol %

Supérieure:

12,0 Vol %

Pression de vapeur à 20 °C:

3500 hPa

Densité à 20 °C:
0,688 g/cm³
Densité relative.

Non déterminé.

Densité de vapeur.

Non déterminé.

Vitesse d'évaporation.

Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec
l'eau:

Pas ou peu miscible

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2014

Numéro de version 88

Révision: 01.09.2014

Nom du produit: PROTECTON® COCKPIT SPRAY MAT 400 ML

(suite de la page 5)

- | | |
|--|---|
| · Viscosité: | |
| Dynamique: | Non déterminé. |
| Cinématique: | Non déterminé. |
| · Teneur en solvants: | |
| Solvants organiques: | 93,1 % |
| · EU-VOC: | 640,8 g/l |
| · EU-VOC in %: | 93,15 % |
| · Teneur en substances solides: | |
| · 9.2 Autres informations | 0,2 %
Pas d'autres informations importantes disponibles. |

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

109-66-0 pentane

Oral	LD50	>16000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2500 mg/kg (rat)
		>5000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	>100 mg/m3 (rat)

106-97-8 butane

Inhalatoire	LC50 / 4 h	658000 mg/m3 (rat)
-------------	------------	--------------------

67-63-0 propane-2-ol

Oral	LD50	5045 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12800 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	30 mg/m3 (rat)

64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité (< 0,1 % benzol CAS nr. 71-43-2)

Oral	LD50	>15000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	>4951 mg/m3 (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2014

Numéro de version 88

Révision: 01.09.2014

Nom du produit: PROTECTON® COCKPIT SPRAY MAT 400 ML

(suite de la page 6)

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

109-66-0 pentane

EC50 / 48 h	9,7 mg/l (daphnia magna)
LC50 / 96 h	1-10 mg/l (fish)

67-63-0 propane-2-ol

EC50 / 48 h	13299 mg/l (daphnia magna)
LC50 / 96 h (dynamique)	4200 mg/l (fish)

64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité (< 0,1 % benzol CAS nr. 71-43-2)

LC50 / 96 h	>100 mg/l (crustacean (amphipod))
	>100 mg/l (fish)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets écotoxiques:

Remarque: Toxique chez les poissons.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets

20 01 13*	solvants
15 01 04	emballages métalliques

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 No ONU

ADR, IMDG, IATA

UN1950

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR

1950 AÉROSOLS, DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT

IMDG

AÉROSOLS

IATA

AÉROSOLS, inflammable

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2014

Numéro de version 88

Révision: 01.09.2014

Nom du produit: PROTECTON® COCKPIT SPRAY MAT 400 ML

(suite de la page 7)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
· ADR


· **Classe** 2 5F Gaz.
 · **Étiquette** 2.1

· IMDG, IATA


· **Class** 2.1
 · **Label** 2.1

· 14.4 Groupe d'emballage

· **ADR, IMDG, IATA** néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : (R)-p-mentha-1,8-diène, pentane

· Marine Pollutant:

Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Gaz.

· Indice Kemler:

-

· No EMS:

F-D,S-U

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:
· ADR
· Quantités limitées (LQ)

1L

· Quantités exceptées (EQ)

Code: E0

Non autorisé en tant que quantité exceptée

· Catégorie de transport

2

· Code de restriction en tunnels

D

· IMDG
· Limited quantities (LQ)

1L

· Excepted quantities (EQ)

Code: E0

Not permitted as Excepted Quantity

· "Règlement type" de l'ONU:

UN1950, AÉROSOLS, 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

SECTION 15: Informations réglementaires

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FR

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2014

Numéro de version 88

Révision: 01.09.2014

Nom du produit: PROTECTON® COCKPIT SPRAY MAT 400 ML

(suite de la page 8)

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R11 Facilement inflammable.

R12 Extrêmement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Service établissant la fiche technique:** QHSE Department

· **Contact:** Mr. K. Smedeman

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Flam. Gas 1: Flammable gases, Hazard Category 1

Flam. Aerosol 1: Flammable aerosols, Hazard Category 1

Press. Gas: Gases under pressure: Compressed gas

Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR